

# BULLETIN D'INSCRIPTION ADULTE SAISON 2020-2021

## Adresse de correspondance

G.V. Le Teich  
Chez Annie PERROT  
56 allée des Bouvreuils  
33470 LE TEICH



- Renouvellement  
N° de licence  
.....  
 Nouvel(le) adhérent(e)

## **GYMNASTIQUE VOLONTAIRE LE TEICH**

Association loi 1901 affiliée à la F.F.E.P.G.V. – Agrément J.S. n°33S02061  
Adresse : 26 allée des Doves – 33470 GUJAN MESTRAS - Tél. : 06.80.20.20.80  
Lieu d'activité : DOJO de la Plaine des sports – LE TEICH

Site : <http://gymnastique-volontaire-le-teich.fr>

Courriel : [gvleteich@yahoo.com](mailto:gvleteich@yahoo.com)

## VOS COORDONNEES

	O Monsieur	O Mme	
Nom			Prénom
Adresse			
Code Postal		Ville	
Téléphone			
Date de Naissance			

## **ADRESSE MAIL EN MAJUSCULES (Obligatoire pour l'envoi de votre licence)**

--

## **CHOIX DES ACTIVITES (Cocher le/les cours de votre choix)**

	MATIN		SOIR	
<b>Lundi</b>	<input type="radio"/> 9h15 à 10h15 <input type="radio"/> 10h30 à 11h30	<b>RENF MUSCULAIRE GYM D'ENTRETIEN</b>	<input type="radio"/> 19h30 à 20h30 <input type="radio"/> 20h45 à 21h30	<b>RENF MUSCULAIRE ZUMBA</b>
<b>Mardi</b>	<input type="radio"/> 9h00 à 10h00	<b>RENF MUSCULAIRE</b>	<input type="radio"/> 20h00 à 21h00	<b>RENF MUSCULAIRE</b>
<b>Mercredi</b>	<input type="radio"/> 9h00 à 10h00	<b>ETIREMENTS</b>	<input type="radio"/> 19h30 à 20h30 <input type="radio"/> 20h30 à 21h15	<b>RENF MUSCULAIRE STEP</b>
<b>Jedi</b>	<input type="radio"/> 9h15 à 10h00 <input type="radio"/> 10h15 à 11h15	<b>ZUMBA BODY ZEN</b>		
<b>Vendredi</b>	<input type="radio"/> 9h15 à 10h15 <input type="radio"/> 10h30 à 11h30	<b>RENF MUSCULAIRE GYM D'ENTRETIEN</b>		

## **COTISATION**

<b>Cotisation avant supplément</b>	<b>Non résident de la commune</b>	<b>Net à payer</b>
175,00 €	<u>Supplément de 10,00 €</u>	..... €

**Licence comprise dans la cotisation : 22 € 50 + 4.30 de part départementale CODEP**

**Règlement à l'ordre de « Gymnastique Volontaire Le Teich »**

**Mode de Règlement**

**Par chèque**

**En espèces**

En 1 fois

En 2 fois

Résident le Teich (95 + 80) **Hors commune (105 + 80)**

**SUITE AU VERSO**

---

## REGLEMENT INTERIEUR

---

- Tout dossier doit être complet au plus tard fin Octobre.
- **L'inscription est définitive et ne donne lieu à remboursement que sur présentation d'un certificat médical pour une inaptitude de 6 mois minimum. Tout trimestre commencé est dû.**
- Chaussures propres à usage unique pour les cours de Gymnastique.
- La consommation d'alcool est formellement interdite dans les locaux sportifs.
- Pas d'enfant dans la salle pendant les cours Adultes.
- Chaque adhérent doit ranger le matériel utilisé à la fin des cours.
- Paiement possible en 2 chèques à remettre lors de l'inscription. Encaissements fin Septembre, et fin Janvier. Paiement en espèces en une seule fois à l'inscription.
- A la demande de la Mairie, il faut utiliser en priorité les Parkings de la Plaine des Sports.
- **Pour le bien-être de tous les adhérents et le respect de l'animatrice, nous vous demandons d'éviter les conversations prolongées et de ne pas vous servir des téléphones portables pendant les cours.**
- Chaque adhérent devra nous remettre un Certificat Médical (valable 3 ans) ou le Volet du questionnaire Santé remis lors de l'inscription et destiné à l'Association.

L'adhérent est informé que l'association collecte et utilise ses données personnelles renseignées dans le bulletin d'adhésion dans le cadre de son contrat d'adhésion avec l'association. Les données personnelles de chaque adhérent sont utilisées à des fins de gestion associative (prise d'une licence nominative, versement de la cotisation, certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive...), mais également à des fins statistiques non-nominatives. Ces données ne seront ni cédées, ni vendues à des tierces personnes.

Ces informations à caractère personnel sont communiquées à la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV) et aux structures déconcentrées de la Fédération (CODEP et COREG) pour votre inscription et votre recensement en tant que licencié EPGV, ainsi qu'à GROUPAMA pour l'assurance responsabilité civile et seront conservées durant 2 ans à compter de la fin de l'inscription. Chaque adhérent est informé qu'il a un droit d'accès, de modification, d'effacement et de portabilité qu'il peut exercer sur ses données personnelles. Pour faire valoir ce droit, l'adhérent devra envoyer un e-mail à l'association à l'adresse suivante : [gvleteich@yahoo.com](mailto:gvleteich@yahoo.com) ou un courrier à l'adresse de l'association.

- **Par cette adhésion :**
- Je m'engage à respecter le règlement intérieur à l'inscription. Tout manquement au respect de ces règles peut entraîner l'exclusion définitive de l'association sans remboursement.
- J'autorise l'association à la diffusion de mon image prise en collectivité au cours des séances G.V., manifestations et repas organisés par la section.

oui

non

- J'accepte de recevoir des informations liées à l'association sur l'adresse courriel que j'ai complétée au recto.

oui

non

### ACCEPTATION DU REGLEMENT INTERIEUR

Date :

Signature précédée de la mention **« lu et approuvé »**